

*Séances des Cours de Justice dans la province de
QUEBEC.*

C O U R D ' A P E L S .

Le premier Lundi de chaque mois pendant toute l'année, et continue à siéger chaque mois tant que l'affaire portée devant elle l'exige.

COUR du BANC du ROI.

Dans la ville de Québec, se tient les premiers Mardis des mois de Mai et Novembre. Dans la ville de Montréal, les premiers Lundis de Mars et Septembre, et siégera pendant dix jours chaque terme.

Deux Cours de Plaidoiers-communs, l'une pour le District de Québec, l'autre pour celui de Montréal,

Siégent au moins un jour chaque semaine dans chacune des dites villes respectivement, pour la décision des causes dont la valeur en litige n'excède point dix livres sterling; et continuent ainsi leurs séances toute l'année, à l'exception de 3 semaines dans le tems des semailles, un mois dans celui de la recolte, et 15 jours à Noël et à Pâques; à l'exception aussi des vacances fixées par les Juges pour faire leurs tournées deux fois par an dans leurs districts respectifs.

Les mêmes Cours siégeront dans des termes réguliers, pour la décision de causes au-dessus de dix livres sterling, les quinze premiers jours des mois de Janvier et Juillet, et les quinze derniers de Mars et Septembre chaque année, les Dimanches et Fêtes exceptés; et les premiers jours du retour seront toujours le premier jour des termes.

Cours de Séances Générales de Quartier de la Paix, à Québec et à Montréal,

Se tiennent les seconds Mardis des mois de Janvier, d'Avril, de Juillet et d'Octobre, tous les ans.

OFF

HUG

de la

Mr. E.

Mr. Sa

Mr. L

TAX

Post

Noms

et

De Qué

Rou

De Ga

Aug

De Gin

aux

De Gre

De Du

de l

De Dub

Car

De Go

San

De Pic

Car

De Ma

cha

De Beli

(a) C'es

Par

chevaus

l'Ordon